

Évaluation de l'expérience réalisée par des partenaires de Diakonie Katastrophenhilfe (DKH) en Haïti sur l'outil des Transferts Monétaires dans le cadre des actions pilotes

Termes de références

Description : Evaluation de l'expérience pilote relative à des modalités de transferts monétaires implémentée par 4 partenaires locaux (GADEL, FNGA, ATEPASE et ACDED) de Diakonie Katastrophenhilfe (DKH) en Haïti durant la période de 2020 à 2023.

Lieu : Haïti (Sud-est, Grand 'Anse, Nord-Ouest)

Durée et période : 1,5 mois (1^{er} juillet 2024 – 14 Août 2024)

Résumé des résultats : Les principaux résultats feront ressortir principalement des leçons apprises, les meilleures pratiques expérimentées par les partenaires, les lacunes à combler et des besoins en renforcement des partenaires.

1. Contexte

Diakonie Katastrophenhilfe (DKH) est une organisation de service diaconal de l'Eglise Evangélique en Allemagne. Depuis 1954, DKH assiste les populations victimes des conflits et catastrophes à travers le monde, indépendamment de leurs religions, de leurs races et de leurs nationalités. La dignité humaine est cœur de son travail. Son siège social se trouve actuellement à Berlin. Elle a des bureaux régionaux dans plusieurs parties du globe et environ 15 bureaux pays où elle conduit des actions d'aide d'urgence, de reconstruction et de prévention principalement. En travaillant avec des organisations partenaires locaux, sa mission est de « Donner espoir aux personnes et rétablir une vie dans la dignité, consolider ses organisations partenaires nationaux et locaux et investir dans la prévention des catastrophes, la capacité de réponse et la résilience ».

Présente en Haïti depuis 2005, la DKH constitue depuis plus de 7ans avec la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) et la Norwegian Church Aid (NCA) un bureau conjoint en vue de mutualiser leurs ressources dans un souci d'efficacité. Elle travaille dans le cadre de la stratégie conjointe du bureau conjoint 2023-2027, dans les départements du Sud-Est (Belle-Anse, Baintet), Grand'Anse (Jérémie et Roseaux), Nord-Ouest (Port de Paix et Jean Rabel) et l'Ouest (Palmes des Petit Goâve et la région métropolitaine de Port-au-Prince) conjointement avec 7 partenaires locaux.

La Diakonie Katastrophenhilfe a enclenché en 2019 un processus de renforcement de capacités de son staff en Haïti et de ses partenaires d'implémentation à l'utilisation des transferts monétaires pour les multiples avantages de cette modalité, notamment la flexibilité, le respect de la dignité des personnes, le coût logistique généralement plus bas comparé à une réponse en nature. Après une auto-évaluation de chacun des partenaires en question en 2019, un plan de renforcement de capacité spécifique a été élaboré pour chacun d'eux, ce qui était lié à un projet pilote /activités pilotes dans un projet plus large, financé ou cofinancé par des fonds propres de

DKH. Chacun des partenaires a eu une expérience unique par la modalité de transfert monétaire utilisée, le micro-contexte, les parties prenantes etc. En total 2650 bénéficiaires ont été touchés dont 1025 à Jérémie (4 sections communales) et 575 à Roseaux (2 sections communales), 800 à Port-de-paix (1 section communale), 200 à Bainet (2 section communales) et 50 à Belle Anse (4 sections communales).

Vu les retombées positives des TM dans les actions humanitaires et la nécessité d'améliorer de manière continue l'efficacité des opérations afin d'atténuer la souffrance des personnes affectées et aussi en raison du contexte actuel en Haïti dans lequel les mouvements des populations et des biens sont assez limités, il est pertinent d'envisager d'étendre l'utilisation des transferts monétaires dans la mise en œuvre des actions sur le terrain. Pour se faire, une évaluation de l'expérience pilote des différents partenaires se révèle nécessaire dans le but de capitaliser les leçons apprises des partenaires, d'identifier les bonnes pratiques qui pourraient aider à faire un meilleur usage des transferts monétaires dans la mise en œuvre des projets futurs. C'est dans ce contexte que la DKH a pris la décision de lancer cet avis de consultation en vue de la sélection d'un/e consultant/e ou une firme de consultation ayant une expertise soutenue dans l'application des modalités de TM dans le cadre des actions humanitaires particulièrement dans le contexte haïtien.

2. Objectif

2.2 Objectif général

L'objectif principal est de capitaliser les leçons apprises et l'expérience pilote des transferts monétaires des partenaires de DKH (GADEL, FNGA, ATEPASE et ACDED) pour la période 2020-2023 en vue d'améliorer leur approche et d'augmenter leurs capacités pour l'utilisation de l'outil des transferts monétaires.

L'évaluation portera sur toutes les étapes du cycle de vie du projet (composante cash), depuis l'analyse de réponse, la conception initiale, la prise de contact avec les prestataires des services financiers, la définition du montant du transfert, la mise en place du projet, le feedback, monitoring et l'apprentissage. L'évaluation devrait aller au-delà d'un exercice de suivi post-distribution et permettre d'obtenir une vue d'ensemble de la mise en œuvre des projets.

2.3 Objectifs spécifiques

De manière spécifique cette étude vise à :

- a. Analyser, aux regards des standards, les différentes étapes du cycle des opérations de Transferts Monétaires puis identifier les lacunes associées à chacune d'elles et faire ressortir sur forme de recommandations des mesures d'amélioration réalistes pour chaque partenaire ;
- b. Analyser l'adaptabilité de chaque modalité de TM utilisées par les partenaires par rapport au contexte spécifique de chaque zone au regard des exigences de transparence, de sécurité/protection, de redevabilité et du fonctionnement des marchés en générale, etc.
- c. Evaluer les procédures institutionnelles en place chez les partenaires et leur applicabilité à l'utilisation efficace d'opérations de TM selon les standards de qualité ;
- d. Identifier les meilleures pratiques des partenaires dans l'utilisation pilote des transferts monétaires dans leur contexte spécifique et par rapport aux objectifs ;

- e. Evaluer les mécanismes PDM (post distribution Monitoring) et de traitement de plaintes (feedback) appliqués par chaque partenaire et faire des recommandations d'amélioration ;
- f. Faire ressortir une analyse de risques relative à la modalité de TM utilisés par chaque partenaire et proposer des mesures d'atténuation ou correctives nécessaires ;
- g. Faire ressortir dans quelle mesure les TM ont pu aider les bénéficiaires à adresser les problèmes visés en réduisant les recours à des stratégies d'adaptation négatives tout en indiquant les premières utilisations/allocations des TM reçus.
- h. Identifier les besoins de renforcement des capacités non encore comblés des partenaires concernant les modalités de TM.
- i. Faire des recommandations pour chaque partenaire et pour DKH sur la façon de mieux utiliser les modalités des transferts monétaires pour répondre aux besoins les plus urgents de la population cible.

3. Questions de l'évaluation

La question principale est de savoir quelles ont été et quelles sont les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces (SWOT) du processus de la planification et de mise en place des projets pilotes des transferts monétaires) et de la préparation actuelle quant à une future utilisation des projets des transferts monétaires.

Entre autres, les questions devraient couvrir trois éléments d'intérêt :

3.1 Évaluation de l'utilisation des transferts monétaires dans le cadre des projets pilotes

- Les projets ont-ils répondu aux besoins et aux priorités les plus urgents des bénéficiaires au bon moment ?
- Les objectifs de chaque projet ont-ils été atteints ?
- Les bénéficiaires ont-ils été satisfaits du projet en général ?
- Les bénéficiaires ont-ils été traités avec respect et dignité par toutes les parties tout au long du projet ?
- Quels besoins les bénéficiaires ont-ils couverts avec les transferts monétaires ? Comment leur situation s'est-elle améliorée grâce aux transferts monétaires ?
- Existait-il des outils et des mécanismes adéquats (par exemple, processus internes, PSF, achats et contrats, accords-cadres, procédures opérationnelles, rôles et responsabilités, etc.) en place pour permettre une planification et une réponse rapides du programme ?
- Quelle a été l'expérience avec le choix du mécanisme du transfert et la collaboration avec le prestataire de services financiers (PSF) ?
- La DKH a-t-elle fourni un soutien adéquat ?
- Des outils et des instruments de mise en œuvre ont-ils été élaborés et fournis au personnel en temps voulu ?
- Est-ce qu'il a eu une coordination et coopération (et possiblement harmonisation) entre les partenaires et avec DKH par rapport à l'implémentation des projets ?
- Est-ce que les leçons apprises ont-t-elles été capturées d'une façon systématique par les partenaires ?

3.2 Préparation organisationnelle/ institutionnelle et programmatique (DKH et partenaires) par rapport aux (futurs) projets des transferts monétaires et coupons à la base des projets pilotes

Après l'expérience pilote, comment la Diakonie Katastrophenhilfe et ses partenaires sont-ils positionnés pour accompagner et réaliser des projets des transferts monétaires sur le plan technique et organisationnel par rapport :

- Aux outils conçus pour les projets des transferts monétaires ?
- Aux connaissances couvrant des étapes clés du cycle du projet des transferts monétaires (notamment une analyse de réponse systématique) ?
- Aux positions clés dans les organisations ?
- À la représentation dans des groupes de travail et des clusters, CALP, etc.) ?
- Aux accords-cadres, par exemple avec des prestataires des services financiers ?

Quelles mesures concrètes devraient être prises au niveau de DKH (Haïti et siège à Berlin) et au niveau des partenaires pour améliorer la préparation de l'organisation à la fourniture des transferts monétaires dans les situations d'urgence et possiblement à la mise à l'échelle (upscaling) des projets ?

3.3 Evaluation d'efficacité de l'approche pilote pour initier l'utilisation des transferts monétaires

Comment peut-on évaluer le choix et la mise-en-œuvre de l'approche des projets pilotes, notamment de lier une auto-évaluation des connaissances avec un plan de renforcement des capacités et avec des projets pilotes ?

4 Méthodologie

Pour la conduite de l'étude, le/la consultant/e ou firme de consultation, devra préconiser une approche méthodologique participative, interactive et cohérente qui combinera des outils et approches d'évaluations appropriés, approuvés d'abord par la DKH, pour atteindre les objectifs fixés plus haut. Les méthodes qui seront utilisées devraient être basées sur une revue documentaire suffisante pour bien cerner le champ et la portée de l'étude ainsi que sur la collecte simultanée de données primaires et secondaires. A titre indicatif et non-exhaustif, la méthodologie la méthodologie devrait combiner des données primaires et secondaires et devrait inclure les éléments ci-après :

- Revue de documentaire (Résultats auto-évaluation initiale des partenaires, Plan de renforcement de capacités, outils développés et utilisés dans les projets en rapport avec les transferts monétaires des projets partenaires, préparation institutionnelle des partenaires par rapport à l'utilisation des transferts monétaires, rapports financiers et narratifs des projets, rapports post-distribution, feedback documenté des bénéficiaires, politiques et normes de la DKH et du Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires, etc...);
- Des discussions de groupe ou des entretiens avec des informateurs clés : les bénéficiaires sur le terrain, le personnel de DKH, le personnel des partenaires (personnel du projet, des finances, chef de programme, etc.), les organisations partenaires locaux (ACDED, ATEPASE, FNGA, GADEL), les points focaux coordonnant les clusters/ groupes de travail concernés, et d'autres parties prenantes clés, comme par exemple des PSFs ;
- La stratégie de collecte des données primaires auprès des parties prenantes et les critères de constitution de l'échantillon des bénéficiaires à consulter (interviews ou focus group) doivent être présentés clairement dans la méthodologie qui sera proposée.

5 Principales parties prenantes à inclure dans l'évaluation

Pour la collecte des données primaires et secondaires, les principales institutions et personnes ci-dessous devraient être consultées :

- Des membres du personnel de Diakonie Katastrophenhilfe ;
- Les organisations partenaires locales ACDED, ATEPASE, FNGA et GADEL œuvrant respectivement dans les départements du Sud 'est (2), de la Grand 'Anse (1) et du Nord-ouest (1).

- Des chefs de familles bénéficiaires de la composante des TM des projets implémentées par les 4 partenaires concernés ;
- Le groupe de travail sur les transferts monétaires (GTTM) en Haïti ;
- Les prestataires de services financiers et autres fournisseurs de biens/services impliqués (marchands, etc...).

6 Rôles et responsabilités de la consultant/e ou de la firme de consultation

Le/la consultant(e) ou la firme de consultation est responsable de la conduite technique de l'évaluation du démarrage à la fin et de la qualité du rapport. Elle doit prendre en charge de la logistique nécessaire à la réalisation du travail (hébergement, transport, restauration, impression/copie, etc.). Au besoin, elle doit avoir sa propre assurance de risques ou de santé.

La DKH assurera le lien entre le/la consultant(e) ou la firme de consultation et les parties prenantes. Elle mettra à la disposition du/de la consultant/e ou de la firme de consultation la documentation dont elle dispose (documents de projets, rapports finaux des projets, plan de renforcement de capacité, politique de transferts monétaires, etc.). Vu le contexte difficile de déplacement de Port-au-Prince vers les départements, la DKH pourrait aider, au besoin, dans les déplacements aériens vers les villes de Jacmel, Jérémie et Port de Paix si les conditions le permettent au moment de la période de l'étude. Dans un tel cas, le besoin de ce support spécifique doit être mentionné dans les documents de l'offre qui seront soumises. Après l'introduction auprès des partenaires et autres parties prenantes, l'équipe de consultants est responsable de la coordination avec eux pour planifier les visites et accéder aux zones de travail.

7 Durée et calendrier pour la réalisation de la mission de consultation

La mission de consultation sera conduite sur une période de 45 jours et s'étendra du 1er juillet 2024 au 14 Août 2024. Un calendrier d'évaluation détaillé doit être soumis par la/le consultant (e) ou la firme de consultation retenue. Les principaux éléments à prendre en compte sont présentés dans le tableau ci-après :

Tâches (à modifier au besoin)	Nombre de jours de travail	Périodes proposées, y compris les échéances
Elaboration d'un rapport de démarrage de la mission d'évaluation approx 3-4 pages, comprenant la méthodologie proposée, des outils de collecte de données et un calendrier d'évaluation pour approbation de DKH et ses partenaires		
Rencontre de cadrage avec DKH et partenaires		
Examen des documents clés des partenaires, de DKH et des projets		
Collecte, analyse et traitement de données primaires		
Soumission d'un rapport provisoire d'évaluation pour le feedback de DKH et ses partenaires		
Présentation des résultats de l'étude à DKH et partenaires		
Soumission du rapport final sur la base du retour d'informations reçues et la prises en compte des commentaires de DKH et ses partenaires		
Présentation des résultats de l'étude au groupe de travail sur les transferts monétaires (GTTM) en Haïti		
JOURS TOTAUX		

8 Résultats attendus de l'étude

Le **rapport d'évaluation**, rédigé en français, doit contenir une vingtaine de pages (annexes non inclus). Il doit être structuré de la manière suivante :

- Résumé exécutif pour toutes les questions de l'évaluation
- Introduction – portée, objectif, méthodologie
- Une brève présentation du contexte d'implémentation de l'expérience pilote ;
- Evaluation à la base des questions clés pour chacun de ces aspects :
 - A. Évaluation de l'utilisation des transferts monétaires dans le cadre des projets pilotes : principales leçons apprises, meilleures pratiques, recommandations pour chaque partie prenante.
 - B. Préparation organisationnelle/ institutionnelle et programmatique (DKH et partenaires) par rapport aux (futurs) projets des transferts monétaires et coupons à la base des projets pilotes : Leçons apprises Principales, meilleures pratiques, recommandations pour chaque partie prenante
 - C. Evaluation de l'efficacité de l'approche pilote pour initier l'utilisation des transferts monétaires : principales leçons apprises, meilleures pratiques, recommandations.
- Recommandations détaillées pour les parties prenantes incluant un plan d'action pour l'appropriation et l'amélioration de programmes de TM par les partenaires de DKH ;
- Conclusion générale

9 Profil recherché

Le/la Consultant/e indépendant/e ou le/la consultant/e lead de la firme de consultation doit :

- Détenir une expérience préalable de l'évaluation dans des situations d'urgence humanitaire dans les secteurs de l'assistance en espèces à objectifs multiples et/ou des transferts monétaires pour les besoins de base dans le secteur de la sécurité alimentaire ;
- Avoir une connaissance avérée des outils et mécanismes des Transferts Monétaires ;
- Avoir une expérience démontrée dans la réalisation d'étude de capitalisation et systématisation d'approches particulièrement dans le champ des transferts monétaires ;
- Détenir la capacité à collecter des données de manière numérisée, à produire des analyses statistiques soutenues et à produire des rapports de qualité dans un temps limité ;
- Maîtriser l'approche participative impliquant diverses parties prenantes particulièrement dans le contexte d'Haïti ;
- Avoir une bonne connaissance des zones d'intervention du projet est un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et du créole haïtien ;
- Ne détenir aucune relation avec des parties impliquées qui pourrait créer de situation de conflits d'intérêts ;
- Être en règle avec le fisc haïtien (des documents légaux à jour doivent être fournis).

NB : Sont inéligibles, toutes personnes ou firmes ayant été contractée/s pour des services dans le cadre des projets en question par DKH ou les partenaires.

10 Constitution du dossier

Les personnes (physiques ou morales) intéressées par cette consultation soumettront les documents suivants :

- Une lettre de soumission
- CV du/de la consultant/e et ceux des membres de son équipes ou des CV des membres de la firme de consultation qui participeront à l'étude ;
- Une proposition technique incluant, entre autres, la compréhension du mandat et une méthodologie détaillée ;
- Une proposition financière faisant ressortir, entre autres, les honoraires des consultant/es et coûts logistiques associés ;
- Un calendrier prévisionnel détaillé pour la réalisation de l'étude

11 Dépôt des offres

- Les personnes physiques ou morale intéressées sont priées de soumettre leur dossier complet d'offre de service, au plus tard, le **23 juin 2024 à 11h59 PM** à recrutement.hti@diakonie-katastrophenhilfe.org et en Cc lordite.opont@diakonie-katastrophenhilfe.org. Tout dossier envoyé après la date et l'heure limites ne seront pas traités.
- Toute demande d'information devra être adressée par courriel à recrutement.hti@diakonie-katastrophenhilfe.org et en Cc lordite.opont@diakonie-katastrophenhilfe.org au plus tard le 20 juin 2024 à 11h59PM. Passé ce délai aucune demande d'information ne sera traitée.
- Les informations additionnelles demandées seront partagées avec toutes les personnes physiques ou morales ayant sollicités des informations spécifiques.